

Procès-verbal de l'Assemblée générale HECH tenue le 27 avril 2002 au Dépôt du SZU à Zürich Giesshübel

* * * * *

Le Président Hugo Wenger ouvre la séance à 13h35 en saluant les membres présents ainsi que les invités MM. Robert Keller représentant de l'association des entreprises suisses de transport publics (VöV) et Urs Haller représentant de la fondation Historic SBB.

Il adresse un grand merci aux organisateurs de la journée, soit : L'association Tram-Museum Zürich (TMZ) pour l'excursion à travers le réseau des trams de Zürich de la matinée, les Zürcher Museums-Bahn ZMB associés aux SZU pour la mise à disposition de la halle du dépôt pour le repas et l'assemblée générale ainsi que les transferts entre Wiedikon-Giesshübel et Sihlwald.

Après avoir prié chacun de parler en bon allemand pour les Romands, il rappelle que chaque association représentée dispose d'une voix et que les votes seront effectués à main levée en levant la feuille d'admission.

Il excuse
Mme Christiane Webel, directeur du SZU
M. Peter Vetter, directeur du VVST
M. Max Friedli, directeur de l'OFT
M. Urs Baumann de Liliba AG

Il ressort de la liste des présences qui a circulé en début de séance que 25 membres à part entière et 1 membre avec statut d'observateur sont présents sur un total de 41 associations recensées théoriquement pour l'exercice 2001

Personne ne demandant une modification de l'ordre du jour envoyé avec l'invitation, l'assemblée, peut se dérouler selon l'ordre du jour prévu, soit :

1. Election d'un scrutateur
2. Approbation du P.V. de l'AG du 31.03.2001 à Interlaken Ost
3. Approbation du rapport de l'exercice 2001
4. Approbation des comptes 2001 et du budget 2002
5. Admission de nouveaux membres
6. Proposition des membres
7. Informations actuelles www.hech.ch
8. Divers

1. Election d'un scrutateur

La proposition de nommer M. Martin Schnider représentant l'association Tram Museum Zürich (TMZ) est approuvée à l'unanimité.

2. Approbation du P.V. de l'AG du 31.03.2001 tenue à Interlaken Ost

Rédigé en français et envoyé avec la convocation, il est approuvé avec remerciement à son auteur.

3. Approbation du rapport d'activité 2001

Rédigé en allemand, joint également à l'invitation pour la séance de ce jour et comme aucun complément d'information n'est demandé, M. Jarne demande de l'approuver, ce qui est fait à l'unanimité avec remerciement au Président pour sa rédaction.

4. Approbation des comptes 2001 et du budget 2002

M. Thomas Pulfer ayant distribué en début d'assemblée le résumé des mouvements de l'exercice écoulé ainsi que le rapport de revision du 15 mars 2002 établi par MM. B. Graser (TVB) et M. Strobel (FSS), réviseurs élus à l'assemblée d'Interlaken pour les exercices 2001 et 2002. Ces derniers ont reconnus les comptes exacts et proposent à l'assemblée de les approuver et de donner décharge au caissier. Aucune question ou demande d'information complémentaire n'est posée.

L'assemblée approuve ces propositions à l'unanimité et remercie le caissier.

Budget 2002

Aucun budget spécifique n'a été établi. Les travaux de rédaction du manuel d'exploitation seront poursuivis de même que la réalisation puis la mise à jour du site internet HECH sans que l'on puisse actuellement prévoir un ordre de grandeur de ces coûts.

5. Mutation et admission de nouveaux membres

Le Président signale que deux associations se retirent de HECH :

- Lokdepot Winterthur GmbH (LoWin)
- Association Neuchâteloise des Amis du Tramway (ANAT), cette dernière étant un membre fondateur et ayant participé au comité jusqu'au décès de son représentant.

Un nouveau membre se présente. Il s'agit de :

L'Association pour le maintien de la locomotive à vapeur Muni (VDM = Verein zur Erhaltung der Dampfloks Muni à Rorschach Ost) dont M. Urs Rüesch est le président. M. Beat Joss présente cette société récemment créée pour rouler principalement sur la ligne Etwilen-Singen. En plus de la loc à vapeur, l'association possède des wagons marchandises.

L'association est acceptée à l'unanimité des membres présents.

HECH comptera dès lors 39 membres à part entière et 1 membre avec le statut d'observateur, soit un total de 40 membres.

6. Proposition des membres

Aucune requête n'est parvenue au comité.

7. Informations actuelles

7.1 www.hech.ch

Le Président passe la parole à M. Guy-Bernard Philippin des Attractions du Châtelard VS pour la présentation du travail qu'il a effectué jusqu'ici, soit :

- une page d'accueil en français et en allemand présentant l'association
- les statuts HECH en allemand pour l'instant
- l'organisation de l'association
- la présentation succincte des membres de l'association avec nom+ adresse ; logo et descriptions principales

Un lien sera établi pour rejoindre directement les sites des intéressés car il n'appartient pas à HECH de réaliser les sites des membres.

A la question de savoir à partir de quand le site sera opérationnel sur le Net, le comité répond qu'il souhaite le mettre en place pour fin mai et invite ceux qui n'ont pas adressés leurs documents à Guy-Bernard Philippin de le faire rapidement.

A la question de savoir si un système Intranet sera disponible, le Président et Guy-Bernard Philippin répondent que cela a été évoqué lors de la première séance de travail mais qu'il ne s'agit maintenant que d'une étape grand public. On examinera ultérieurement si l'on pourrait éviter d'envoyer des correspondances papiers avec des coûts modiques. Cela dépendra fortement de l'intérêt et des possibilités des diverses associations.

Le Président et les membres remercient chaleureusement Guy-Bernard Philippin pour le travail effectué jusqu'ici.

7.2 Historic SBB

M. Urs Haller présente la fondation de droit privé qui a été constituée pour éviter la dispersion des archives ferroviaires (histoire, matériel roulant) consécutivement à la restructuration des CFF. Le Conseil d'administration fort de 8 membres dont un représentant de la maison suisse des transports de Lucerne et 17 collaborateurs doivent assumer cette tâche.

Du matériel est actuellement stationné dans plusieurs lieux. Ertfeld pourrait devenir le centre d'un regroupement. Il est certain que des courses ouvertes au public avec ce matériel historique devraient permettre d'obtenir des fonds supplémentaires.

Le Président Wenger remercie M. Haller pour cette présentation

7.3 Manuel d'exploitation

Les chapitres « formations du personnel » et « véhicules » sont en cours de mise au net. Il serait opportun d'instaurer un groupe de travail « technique » pour traiter par exemple les questions sur la qualité de l'eau. Le Président lance un vibrant appel aux personnes intéressées par de tels problèmes.

7.4 Lieu de la prochaine assemblée générale.

Aucune proposition n'étant encore parvenue au comité, le président prie les intéressés de prendre contact avec lui.

8. Divers

En ce qui concerne les assurances RC, tous les cas de figure ne peuvent être traités globalement car chaque association a des caractéristiques d'exploitation propre. L'assurance conclue par HECH couvre les cas en relation avec les voyageurs ou des tiers. Selon les cas l'assurance pourrait effectivement se retourner contre des employés non ou mal formés à leurs tâches.

Plus personne ne demandant la parole, le Président peut clore cette assemblée à 14h45 en remerciant chacun pour le bon esprit qui a régné lors de cette assise. Il cède la parole à l'association TMZ pour des informations sur la suite du programme de la journée.

Le rédacteur du P.V.

Bernard Philippin
27.04.2002

Annexe : liste des présences